

Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961 concernant la protection des noms et emblèmes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales

A partir du 11 novembre 2003, le nom, le sigle (abréviation) et l'emblème de la «Fond européen d'investissement», qui figurent ci-après, sont protégés conformément à la loi susmentionnée (RS 232.23):

- a. le nom
 - en allemand: EUROPÄISCHER INVESTITIONSFONDS
 - en français: FOND EUROPEEN D'INVESTISSEMENT
 - en italien: FONDO EUROPEO PER GLI INVESTIMENTI
 - en anglais: EUROPEAN INVESTMENT FUND

- b. le sigle (abréviation)
 - en allemand: EIF
 - en français: FEI
 - en italien: FEI
 - en anglais: EIF

- c. l'emblème



11 novembre 2003

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle